

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°23/2021 du 07/06/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – L'augmentation du nombre de cas s'accroît.** Le nombre de nouveaux cas s'accroît encore cette semaine (+ 11 894 contre + 9 775 la semaine précédente), alors que la croissance du nombre de nouveaux cas dans le monde diminue pour la 5^{ème} semaine (-6,8 % contre -22,0 % la semaine dernière). Pour la 10^{ème} semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue en Ethiopie (+ 1 605 ; +14 517 début avril). En Ouganda, le nombre de cas augmente par contre très fortement (+5 745, soit le double de la semaine dernière) et arrive à un niveau jamais atteint depuis le début de la pandémie.
- **Ouganda – Nouvelles mesures de confinement pour une durée de 42 jours.** Suite à la forte augmentation récente du nombre de cas dans le pays, le Président Yoweri Museveni a annoncé la mise en place de nouvelles mesures de restriction à compter du 7 juin : fermeture des écoles, suspension des voyages interdistricts, fermeture des marchés et suspension des services religieux. A l'occasion de son allocution du 6 juin, le Président a notamment déclaré que l'intensité des patients gravement atteints par la COVID-19 et le nombre de décès sont désormais beaucoup plus élevés qu'au cours de la 1^{ère} vague de la pandémie.
- **Burundi – Réouverture des frontières avec la RDC.** Après plus d'un an de fermeture, le Burundi a annoncé le 1^{er} juin la réouverture de sa frontière avec la République Démocratique du Congo (RDC). La frontière avait été fermée en mars 2020 pour contenir la pandémie de COVID-19. Le passage de la frontière est désormais conditionné à un dépistage rapide dont les frais ont été fixés à 30 USD. Les modalités de quarantaine à l'arrivée à l'aéroport de Bujumbura sont également en cours de révision.

Points notables d'actualité générale

- **Kenya – Le Purchasing Manager Index (PMI) est à son plus haut niveau depuis 4 mois.** Le PMI kenyan – un sondage réalisé auprès des chefs d'entreprises qui a vocation à représenter l'activité du secteur privé kenyan (un score en dessous de 50 représente une contraction, au-dessus une croissance) – s'établit à 52,5 en mai, soit une augmentation de 26,3 % par rapport au mois d'avril où il avait atteint 41,5. En mai, d'après la Stanbic Bank, la conjoncture du secteur s'est partiellement redressée avec la levée d'une partie des mesures sanitaires qui aurait permis de relancer la demande interne et les commandes à l'industrie.
- **Ethiopie – Plus de 90% de la population du Tigré en besoin d'aide alimentaire.** Selon les Nations unies, 5,2 millions de personnes (sur les 6 millions que compte la province) seraient en besoin d'aide alimentaire. Alors que le conflit dans le Tigré dure désormais depuis 7 mois, les Nations Unies alertent sur le besoin de renforcer immédiatement le niveau de l'aide alimentaire à hauteur de 200 MUSD pour ne pas faire face à une famine dans les 2 prochains mois. Fin mai, les Etats-Unis ont imposé des sanctions contre l'Éthiopie et l'Érythrée, accusant les militaires de bloquer une partie de l'aide humanitaire.

- **Ouganda – Accord entre le FMI et les autorités pour un programme de 1 Mds USD sur 3 ans.** Dans un communiqué publié le 1^{er} juin, le FMI a déclaré qu'un accord a été conclu lors d'une visite virtuelle dirigée par le chef de sa division Afrique, Amine Mati. Il s'agira d'un programme de 3 ans s'inscrivant dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit. Sous réserve de validation du programme par le conseil d'administration du Fonds, l'Ouganda recevra le prêt en 3 versements, soit 330 MUSD par an. Le programme soutenu par le FMI soutiendra la nouvelle phase de réponse à la COVID-19 et visera à renforcer les fondamentaux en terme de croissance. L'accent sera mis sur la gestion des revenus pétroliers ainsi que sur la lutte contre la corruption. La gestion des investissements publics, la réduction des arriérés antérieurs et le renforcement de la gestion de la trésorerie sont également des priorités pour le FMI.
- **Burundi, Kenya – Signature d'un accord entre les chambres de commerce kenyane et burundaise.** Suite à la visite du Président burundais fin mai, un accord a été signé entre les deux chambres de commerce pour faciliter les investissements et les échanges commerciaux entre les deux pays. Celui-ci se matérialise par la suppression des barrières tarifaires en vue de faciliter le transport, par camion, de marchandises telles que les produits pharmaceutiques, le pétrole et les produits agricoles à forte valeur ajoutée. La crise politique burundaise en 2015 a fortement affecté les exportations burundaises vers le Kenya (thé, café, malt, combustibles minéraux, etc.) : alors qu'elles s'élevaient à 13,4 MUSD en 2015, celles-ci ont chuté à 1,5 MUSD en 2019 et 3,6 MUSD en 2020. En retour, les exportations kenyanes (produits laminés plats en fer, huiles de pétrole, confiseries) vers le Burundi se sont élevées à 58,7 MUSD en 2020, contre 67,4 MUSD en 2019 et 71,4 MUSD en 2017. La suppression des barrières tarifaires permettra de réduire le prix des marchandises kenyanes. Sur le marché burundais, les produits kenyans sont plus chers que ceux des autres pays, notamment en raison des taxes payées par les exportateurs à la frontière tanzanienne.
- **Erythrée – Le pays a fêté ses 30 ans d'indépendance.** L'Erythrée est indépendante depuis sa scission avec l'Éthiopie en 1991 (entérinée le 24 mai 1993). Dirigée par Issayas Afeworki, le pays a signé en juillet 2018, un « accord de paix et de fraternité » avec l'Éthiopie qui avait marqué une potentielle reprise des relations économiques entre les deux pays : réouverture de lignes aériennes, possibilité d'utiliser les ports érythréens, remise en place des services de télécommunications entre les deux pays. Néanmoins, près de 3 ans plus tard, les flux de bien et de personnes n'ont pas augmenté et l'Érythrée a pris part au conflit dans la région du Tigré en déployant des troupes militaires accusées de commettre des exactions malgré des appels à un retrait immédiat. En réponse à ces exactions, les États-Unis ont suspendu l'attribution des visas aux fonctionnaires érythréens « responsables ou complices d'entraver la résolution de la crise au Tigré ».
- **Seychelles – Signature d'un accord bilatéral entre les Seychelles et l'Angola.** L'accord signé le 1^{er} juin entre le ministre des Affaires étrangères et le nouvel ambassadeur angolais aux Seychelles définit le cadre et les domaines au sein desquels auront lieu la coopération entre les deux pays. Les secteurs visés pour cet approfondissement des relations entre les deux pays sont le tourisme, l'agriculture et l'éducation. La capacité des Seychelles à former et inciter les jeunes à l'entrepreneuriat est un des domaines qui suscite l'intérêt de l'Angola selon Vivianne Fock Tave, secrétaire principale aux affaires étrangères. Le ministre des transports seychellois Anthony Derjacques a également annoncé que les deux pays espèrent concrétiser la mise en place effective des liaisons aériennes entre Victoria et Luanda en septembre 2021.

Actualités agricoles

- **Kenya – Lancement de l'initiative ENABLE Kenya à destination des jeunes en agriculture.** Le 4 juin, le Président Kenyatta a lancé l'initiative *Empowering Novel Agribusiness-led Employment* (ENABLE Kenya), une initiative de renforcement des capacités et de soutien aux jeunes dans l'agriculture et l'agroalimentaire, visant à soutenir la création d'emplois, à renforcer l'attractivité et à assurer le renouvellement des générations dans le secteur. Sur un total de 2,2 Mds KES (16,7 M€), 500 M KES seront consacrés au financement de startups, 900 M KES à des prêts à faible taux d'intérêt et 800 M KES à des fonds de garantie à destination des institutions financières. L'initiative ENABLE Kenya, financée à la fois par le gouvernement kenyan et la Banque Africaine de Développement (BAfD), vise à accompagner 10 000 jeunes kenyans dans le secteur agricole et à créer 50 000 emplois indirects.

- **Ethiopie – Retards dans la construction d'une usine d'engrais à Dire Dawa.** Alors qu'en 2016, OCP – groupe marocain de production d'engrais - avait signé un contrat (évalué à 3,7 Mds USD) avec l'*Ethiopian Chemical Industry Corporation* (ECIC) pour la construction d'une usine d'engrais dans le parc industriel de Dire Dawa, ce projet est au point mort. Bien que la phase d'étude a été finalisée, la 2^{ème} phase (FEED) a pris du retard en raison de la pandémie et de l'instabilité politique, qui ont retardé les négociations tripartites (gouvernement éthiopien, OCP et Poly-GCL- entreprise chinoise). L'Éthiopie étant l'un des principaux consommateurs d'engrais en Afrique sub-saharienne (36 kg/Ha contre 20 kg/Ha dans le reste de l'Afrique sub-saharienne), cette usine aurait permis de réduire sa dépendance aux importations d'engrais (598 MUSD en 2019/20, fournies par l'OCP), en particulier dans un contexte de demande croissante (+16,3 % par an en moyenne). Début juin, l'*Ethiopian Agricultural Business Corporation* (EABC) a notamment annoncé la distribution à travers les différentes coopératives du pays de 1,2 MT d'engrais aux agriculteurs et l'arrivée prochaine de 0,6 MT d'engrais supplémentaires au port de Djibouti.
- **Tanzanie – Le budget « agriculture » 2021/22 en hausse de 28% à 126,8 MUSD.** Un effort très net sera porté en 2021/22 au secteur agricole, secteur clé de l'économie tanzanienne qui représente 30% du PIB et occupe 65% de la population active. Si 35,7 MUSD seront consacrés aux dépenses récurrentes, 99,1 MUSD seront destinés à la mise en œuvre de projets de développement. Ce budget dépasse ainsi de 27,5 MUSD les 99,2 MUSD approuvés pour l'exercice 2020/21. La 1^{ère} priorité stratégique annoncée par le Ministre de l'Agriculture est de mettre l'accent sur la recherche par le biais de l'Institut de Recherche Agricole de Tanzanie (TARI) (5 MUSD en 2021/22 contre 3,2 MUSD en 2020/21). Un fonds de développement de la recherche agricole (ARDF) sera créé pour générer une recherche durable. La production de semences représente également une priorité pour le pays, afin de réduire la dépendance aux importations : 13 fermes de semences de l'Agence des semences agricoles (ASA) seront soutenues grâce à la fourniture d'équipements d'irrigation via le fonds de développement de l'irrigation (FID). Le budget consacré aux semences sera ainsi doublé pour atteindre 4,6 MUSD. La diffusion de connaissances et le conseil agricole seront également fortement renforcés (achat de véhicules, analyses de sols, fermes témoins, etc.) avec un budget passant de 0,3 MUSD à 4,9 MUSD. Le soutien aux infrastructures d'irrigation sera enfin consolidé pour achever les projets en cours et lancer de nouvelles études.
- **Ouganda – Aide à l'emploi pour 300 000 jeunes dans le secteur de l'agriculture.** L'agence d'aide humanitaire et de développement, *GOAL Uganda*, a lancé un programme d'aide sur cinq ans qui permettra à 300 000 jeunes ougandais issus des zones rurales d'accéder à un travail dans le secteur agricole. En partenariat avec le programme "*Young Africa Works in Uganda - Markets for Youths*" de la Fondation MasterCard, le programme ciblera directement 345 000 individus dont essentiellement des jeunes, des réfugiés et des personnes handicapées. L'aide permettra d'accéder à des services et produits financiers, d'acquérir des compétences dans la gestion d'entreprises ainsi que de faciliter l'intégration au marché agricole. L'agriculture est l'un des plus grands secteurs en Ouganda et présente de bonnes opportunités pour les 700 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail (80 % de la population ougandaise a moins de 35 ans). La Fondation MasterCard en Ouganda s'est également engagée à verser 200 MUSD au cours des dix prochaines années pour faciliter l'accès à l'emploi dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'hôtellerie et de la construction.
- **Soudan – Les agences des Nations Unies appellent à accroître les investissements dans le secteur agricole.** Le 1^{er} juin, le gouvernement soudanais et les agences des Nations Unies (FAO, PAM) ont appelé à investir davantage dans le secteur agricole soudanais pour mettre fin à l'augmentation de l'insécurité alimentaire. Alors que le secteur agricole représente 30% du PIB et que l'élevage contribue aux moyens de subsistance d'environ 26 millions de personnes, de récentes études montrent qu'environ 9,8 millions de personnes (20% de la population) pourraient être en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3 et +) pendant la période de soudure, de juin à septembre. Les inondations, les sécheresses récurrentes, la situation économique, l'inflation et les déplacements de populations expliquent pour grande partie cette situation. 10 Etats sur 18 seraient ainsi concernés par cette insécurité alimentaire. Seuls 2 sur 18 étaient concernés lors de l'avant dernière évaluation au 3^{ème} trimestre 2019.

- **Seychelles – Début des travaux d'extension du port de pêche de Victoria.** La première phase du projet d'extension et de réhabilitation du port Victoria aux Seychelles débutera l'année prochaine avec le dragage et la construction d'un quai de 300 mètres. Le ministre des Transports, Anthony Derjacques, a déclaré jeudi 27 mai lors d'une conférence de presse que la deuxième phase qui débutera immédiatement après la première consiste à construire un autre mur de quai de 300 mètres. La troisième phase consistera à draguer le bassin et le chenal d'approche pour 16,5 mètres mais cela sera fait à un stade ultérieur. Pour le projet d'extension, l'Autorité portuaire des Seychelles a reçu un total de 33,64 M€ : 16,5 M€ de l'Agence Française de Développement (AFD), 12 M€ de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et une subvention de 5,15 MEUR de l'Union Européenne (UE).
- **Comores – Concours de plans d'affaires sur l'agriculture en partenariat avec la Banque Mondiale.** Pour soutenir les jeunes entreprises, un concours de plans d'affaire en partenariat avec la Banque Mondiale (BM) a été initié le 19 avril 2021. Il porte sur deux volets, l'agriculture et le tourisme. Il est à destination des petites et moyennes entreprises comoriennes en activité depuis moins de 3 ans. A la clé, des subventions de 5 000 à 50 000 € seront attribuées aux 250 lauréats du concours. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 18 juillet 2021. Les candidatures présélectionnées seront annoncées le 2 août.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Prise de participation des institutions financières de développement européennes (PROPARCO, IFU, Si Advisers LLP) dans la société Global Tea.** Fondée en 1992, Global Tea est un groupe agroalimentaire présent au Kenya et au Malawi sur l'approvisionnement en thé, le conditionnement de thé et la culture de noix de macadamia. Dans le cadre d'une opération globale de 20 MUSD, PROPARCO a investi en fonds propres à hauteur de 10 MUSD dans l'entreprise, aux côtés de la banque de développement danoise IFU et de la société d'investissement britannique Si Advisers LLP. Cette opération permettra à la société de construire une nouvelle usine de conditionnement à Mombasa et de se développer sur de nouveaux marchés à fort potentiel. Elle permettra notamment de poursuivre le développement de ses marques propres, *Kericho Gold* et *Baraka Chai*, qui représentent respectivement 75% et 15% des segments *premium* et *mass market* au Kenya. Cette opération représente une nouvelle intervention de PROPARCO au Kenya, après avoir mis en place une ligne de crédits de 100 MUSD auprès d'*Equity Bank* en octobre 2020, à destination des entreprises kényanes.
- **Kenya – Inauguration du parc de transformation du cuir d'Athi River prévu en août.** Le parc industriel de transformation d'Athi River dans le comté de Machakos devrait être inauguré courant août 2021. Représentant un investissement total de près de 160 MUSD, ce parc comptera 14 tanneries et une unité de traitement des effluents répartis sur une superficie de 200 ha. Conduit par le Conseil kenyan de développement du cuir et la Direction des zones industrielles d'exportation (EPZA), le projet devrait générer selon le gouvernement kenyan 50 000 emplois directs. Avec ces infrastructures, le gouvernement compte décliner sa stratégie d'industrialisation sur la filière cuir et porter le niveau des exportations de 140 MUSD à 500 MUSD à horizon 2022.
- **Kenya – Le congrès international de la filière avocat se tiendra au Kenya du 23 au 25 juin.** Organisé par l'*Avocado Society of Kenya* (ASOK), en collaboration avec d'autres organisations, l'évènement *Avocado Africa* vise à stimuler l'innovation technologique et l'entrepreneuriat pour renforcer la compétitivité de la filière avocat et le commerce international. Six thématiques seront abordées dans le cadre du congrès : qualité et sécurité – production et productivité – aspects phytosanitaires – chaîne logistique, marketing et industrialisation – ressources génétiques – santé, nutrition et gastronomie.
- **Soudan du Sud – La production céréalière a augmenté de 874 400 T en 2020.** La production céréalière soudanaise aurait connu une croissance de 7 % en 2020. L'ONU attribue l'augmentation de la production céréalière (+ 56 000 T) à des pluies favorables. Pour Meshack Malo, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture au Soudan du Sud (FAO), cette croissance a beau être encourageante, seule une paix durable pourra permettre aux communautés de produire plus de nourriture et de sortir de l'aide humanitaire. En effet, l'insécurité alimentaire reste un défi de taille pour le pays : elle

touche environ 7,2 millions de sud-soudanais, soit 60 % de la population totale. La violence, la concurrence pour les ressources agricoles et les déplacements prolongés dus aux inondations, ont fortement érodé la résilience des communautés sud-soudanaises. Le rapport des Nations unies indique en effet que sur les 10 états du pays, seul l'Équatoria occidental a produit suffisamment de céréales pour que la FAO puisse en acheter localement.

- **Madagascar – Prolongation d'un mois des exportations de vanille.** Suite à la demande des opérateurs de la filière, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat a acté la prolongation, sur un mois, de la campagne d'exportation de la vanille 2020-2021. Débutée le 15 septembre 2020, la campagne qui devait prendre fin le 31 mai s'achèvera donc officiellement le 30 juin. Il est attendu une exportation bonus de 150 T de vanille durant ce mois, alors que Madagascar avait déjà exporté 2 050 T en date du 23 mai. Le prix minimum à l'exportation est fixé à 250 USD/kg. Parallèlement, le prix de référence pour la campagne de la vanille verte 2021-2022 est attendu supérieur à 75000 MGA/kg (16,5 €/kg). Ce montant sera confirmé par le Conseil de gouvernement prochainement.
- **Seychelles – Hausse de la production de certains produits agricoles, de pêche et d'élevage au 1^{er} trimestre 2021.** Dans son dernier rapport sur les indicateurs de production, le Bureau national seychellois de la statistique observe une hausse importante de la production de certains produits agricoles, de pêche et d'élevage en glissement annuel au 1^{er} trimestre 2021. C'est notamment le cas des animaux destinés à l'abattage : les bovins (+39% comparé au 1^{er} trimestre 2020), les porcins (+22%) et la volaille (+23%). La production de thon en conserve a également augmenté de 14%, ainsi que la cannelle (+100%). D'autres produits connaissent néanmoins une baisse significative de leur production : le thé (-56%), les œufs (-17%) et les captures de poissons (-19%).

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*